

CAP

METIERS DE LA COIFFURE

En apprentissage ou contrat pro

Le CAP Métiers de la coiffure est un diplôme d'état qui valide les techniques de base d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de mise en forme, de coloration, de coiffage sur une clientèle féminine et masculine. Conseille aussi bien les ventes de produits

- l'accueil de la clientèle ;
- le conseil et la vente de service et de produits.

Il (elle) gère son espace de travail et participe aux différentes activités de l'entreprise.

La formation peut se réaliser :

- En 2 ans en alternance (statut salarié)
- En 1 an en alternance (statut salarié) pour adultes

Conditions d'accès

DIPLÔME
D'ÉTAT

- Niveau 3^{ème} : CAP en 2 ans.
- Titulaire d'un diplôme de niveau 3 : CAP en 1 an.
- Adulte en reconversion professionnelle : CAP en 1 an (sous réserve de validation d'une dérogation au regard de l'expérience professionnelle et/ou des diplômes obtenus.)

Compétences métier nécessaires :

- Excellente présentation
- Sens du contact et de l'écoute
- Habilité manuelle
- Créativité et sensibilité artistique
- Sens du commerce

Admission sur analyse du dossier de candidature, entretiens individuels, test de positionnement écrit. **Inscriptions dès janvier.**



Objectif

L'objectif de cette formation est de former autour de deux grands pôles de compétences :

- Réalisation de prestations de coiffure
- Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise

Modalités d'évaluation

- Evaluations théoriques et pratiques tout au long de la formation.
- Un examen blanc est organisé à mi-parcours.
- La formation est sanctionnée par le passage d'un examen national permettant la délivrance du diplôme.

Durée

2 ans (cycle normal) :
(Ce cycle est destiné aux jeunes candidats sortants de 3^{ème} ou de 2^{nde})

1 an (cycle accéléré) :
(Cette formule est ouverte aux candidats majeurs et titulaire d'un diplôme de niveau 3 minimum)

Débouchés et suite de parcours

Ce CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 2 ans en brevet professionnel.

Ce professionnel exerce principalement dans les secteurs suivants :

- Tout type d'entreprises de coiffure (salons de coiffure, salons itinérants, entreprises de coiffure à domicile, entreprises liées au secteur de la coiffure)
- Secteur du spectacle et de la mode
- Etablissements et institutions diverses avec des activités de coiffure intégrées (centre d'esthétique, de thalassothérapie, établissements de tourisme et de loisirs, de soins, de cure, de convalescence, de réadaptation, d'hébergement pour personnes âgées)

Le (la) coiffeur/coiffeuse agit dans le respect du bien-être et du confort de sa clientèle dans le but d'entretenir et d'embellir la chevelure.

Le (la) coiffeur/coiffeuse adopte une présentation soignée ainsi que des attitudes civiques et professionnelles dont l'écoute, la courtoisie, l'empathie et la discrétion. Il (elle) est capable de s'intégrer

Programme pédagogique

La formation se déroule sous forme de cours théoriques et de travaux pratiques au sein de l'école et de périodes en entreprise. Des supports de cours sont délivrés pour chaque discipline. Un formateur diplômé et spécialiste de son domaine encadre chaque matière enseignée.

PÔLE 1 : REALISATIONS DE PRESTATIONS DE COIFFURE

- Elaboration d'un diagnostic
- Mise en œuvre d'une technique d'hygiène et de soin capillaire
- Réalisation de techniques de base de coiffure

PÔLE 2 : RELATION CLIENTELE ET PARTICIPATION A L'ACTIVITE DE L'ENTREPRISE

- Accueil de la clientèle et gestion de la prise de rendez-vous
- Conseil et vente de services, de matériels, de produits capillaires
- Contribution à l'activité de l'entreprise

DOMAINE GENERAL

- Français – Histoire Géographie
- Mathématiques
- Physique Chimie
- Education Physique et sportive
- Langue vivante
- Arts appliqués

Déroulement du cycle d'étude

La formation s'effectue en alternance. Les cours sont dispensés en présentiel à l'Ecole Européenne de Beauté (exercices pratiques, études de cas, cours magistraux, travaux en groupes...) les mardis et mercredis et alternent avec une activité professionnelle en entreprise (2 jours en formation et 3 jours en entreprise pour l'alternance). Un formateur diplômé et spécialiste encadre chaque matière enseignée ;

Il existe deux types de contrats d'alternance vous permettant de suivre la formation :

1. CONTRAT D'APPRENTISSAGE
2. CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Calendrier de la rentrée scolaire

Calendrier de la rentrée scolaire :

Courant septembre



Conditions tarifaires

→ *Contrat d'apprentissage*

- Formation gratuite et totalement prise en charge par l'Opérateur de Compétences de l'entreprise.

→ *Contrat de professionnalisation*

- Formation gratuite et totalement prise en charge par l'Opérateur de Compétences de l'entreprise.

→ *France travail*

- Possibilité de prise en charge de la formation via l'AIF (sous réserve d'acceptation).

→ *Financement personnel*

- Nous consulter pour obtenir une brochure tarifaire.

→ *Transition pro / CPF*

- Possibilité de prise en charge de la formation (sous réserve d'acceptation).



CONTACT ET INFORMATION

Horaires : 8h30 à 17h30
Adresse : 3 rue de Turenne
67300 SCHILTIGHEIM
Téléphone : 03 88 33 20 11
Mail : courrier@ecoledebeaute.org
www.ecoledebeaute.org



L'école est en mesure de personnaliser le parcours des personnes en situation de handicap et de les accueillir dans les meilleures conditions possibles. Pour toute information complémentaire, notre référent handicap est joignable via l'adresse suivante : referent-handicap@ecoledebeaute.org